

Domenach, Hervé et Picouet, Michel (2000) *Population et environnement*. Paris, PUF (Coll. « Que sais-je? »), 127 p. (ISBN 2-13-050507-4)

Christiane Gagnon

Volume 45, numéro 124, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022964ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022964ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

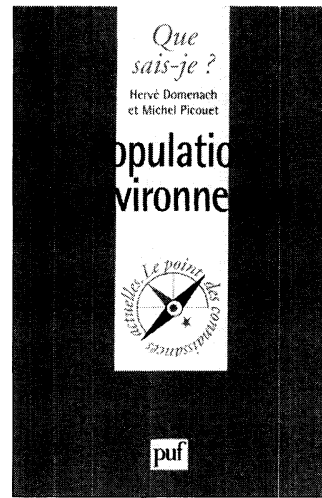
Gagnon, C. (2001). Compte rendu de [Domenach, Hervé et Picouet, Michel (2000) *Population et environnement*. Paris, PUF (Coll. « Que sais-je? »), 127 p. (ISBN 2-13-050507-4)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(124), 182-183. <https://doi.org/10.7202/022964ar>

DOMENACH, Hervé et PICOUET, Michel (2000) *Population et environnement*. Paris, PUF (Coll. « Que sais-je »), 127 p. (ISBN 2-13-050507-4)

La collection « Que sais-je », tant par la variété encyclopédique des sujets traités que par son caractère informatif, synthétique et vulgarisateur, exerce une fascination certaine sur l'état de nos connaissances. Le numéro sur *Population et environnement* n'y échappe pas : il traite d'une problématique complexe selon une facture éclairante et facile d'accès.

Il se divise en six chapitres selon les thèmes suivants : l'état de la planète; écologie et démographie; la terre, la forêt, l'eau; la pollution, les mutations et la santé; les espaces du futur; les politiques pour l'avenir. Tous ces thèmes sont abordés en fonction de leurs relations à la démographie, fil conducteur pour la lecture. Les auteurs y défendent la thèse selon laquelle la croissance démographique ne serait pas le facteur prépondérant en ce qui a trait aux répercussions sur l'environnement et le développement. L'analyse des données révélerait plutôt une très grande diversité, dans les situations démographiques et environnementales, qui ne se résume pas non plus à une opposition entre le Nord et le Sud. Selon cette thèse, le facteur déterminant de l'impact environnemental serait plutôt l'enjeu commercial, voire la politique de libre échange. Rappelons qu'historiquement, à l'échelle nord-américaine, cette politique n'a pas été soumise à la procédure d'évaluation environnementale, malgré nombre de pressions en ce sens. Cette procédure, partie intégrante des lois américaine et canadienne sur la protection de l'environnement, aurait du moins permis de documenter les impacts sociaux et environnementaux, de prévoir des mesures appropriées, voire de susciter un débat démocratique et un choix éclairé.

Cette monographie met en perspective la problématique population/ environnement, à partir d'une brève discussion sur les constats et les pistes de solution. Par exemple, sur le rapport entre les modifications de l'environnement et l'aménagement du territoire (chapitre V), les auteurs affirment : « l'espace, en tant que ressource, est de plus en plus aménagé, posant le problème d'une partition écologique de la planète régulant les activités humaines », ce qui pose l'enjeu de la propriété des ressources vitales comme l'eau et l'air ainsi que celui de leur régulation à l'échelle supranationale. Aussi, si l'Antarctique a été déclarée « Terre de science » en 1991 et fait l'objet d'un protocole international de protection de l'environnement, elle demeure à ce jour un cas exceptionnel. Les auteurs proposent donc « un aménagement équilibré des territoires, avec des concentrations de population modérées mais bien réparties » (p. 106). Toutefois, au-delà de ce souhait louable, comment inciter un tel aménagement en faveur de territoires moins densément peuplés, lorsque les tendances démographiques révèlent un accroissement continu, voire une concentration des populations dans les centres urbains et les zones côtières?



Si les enjeux sont bien formulés quant aux rapports entre population et environnement, les pistes de solution appuyant le développement durable ne surprennent pas par leur originalité. *Agir au niveau local* dans un contexte de gouvernance, *revoir les politiques de distribution spatiale*, *promouvoir la diversification des sources de revenus*, *prendre en compte les libertés individuelles*, instituer des *écotaxes*, bref *revoir le modèle de croissance* : ces recommandations reprennent les revendications défendues de longue date par des mouvements sociaux, sans ajouter de nouvelles avenues concrètes. Malgré tout, ce numéro sur *Population et environnement* se prête très bien à la vulgarisation et à la pédagogie universitaire, car il offre une synthèse éclairante sur les rapports sociospatiaux environnement/développement, sous l'angle de la démographie.

Christiane Gagnon

Université du Québec à Chicoutimi

LECOQ, Danielle et CHAMBARD, Antoine, dir. (1998) *Terre à découvrir, terres à parcourir. Exploration et connaissance du monde, XII^e-XIX^e siècles*. Paris, L'Harmattan, 370 p. (ISBN 2-7384-6978-7)

Cet ouvrage, issu d'une université d'été et de projets conduits de 1991 à 1994 à l'Université de Paris 7, constitue, selon les auteurs, une réflexion sur l'histoire de la connaissance de la Terre (p. 7). En effet, les 19 textes qui le composent, quoique provenant d'horizons très divers, se rassemblent autour de trois thèmes, présentés comme autant d'étapes dans la progression de la connaissance entre les XII^e et XIX^e siècles : l'espace incertain, soit les premières découvertes et les premières représentations des régions marginales; la mesure du monde, en particulier l'évolution de la cartographie; et enfin « les limites de notre cage », à savoir les explorations, l'évolution du contrôle du territoire et de sa compréhension, surtout. D'entrée de jeu, une précision fondamentale s'impose. Cette histoire, dont il est question dans l'ouvrage, c'est bien celle de la connaissance qu'avaient les Européens du monde qui les entourait. Malheureusement, aucun endroit dans la présentation du recueil (tout comme dans la majorité des textes), il n'est fait mention de l'orientation résolument « européen-centriste » de cette approche. Il apparaît totalement incongru en ces heures de « mondialisation » de présenter l'évolution de la connaissance de la Terre en supposant (ou du moins en présentant comme tel) que seuls les Européens l'ont fait progresser. Il ne s'agit pas de nier l'apport des Européens, ni même de condamner l'orientation de cette recherche, au contraire; il s'agit plutôt mettre en garde contre l'absence de mise en perspective. Par exemple, dans leur présentation, A. Chambard et D. Lecoq évoquent un objectif des scientifiques au XIX^e siècle :

